

DU RHÔNE

VIENNE Dans le cadre des mesures "Investir pour l'hôpital" annoncées par le gouvernement

500 000 euros pour l'hôpital

La nouvelle a été annoncée via un communiqué de la députée (LREM) de la 8^e circonscription Caroline Abadie, ce mardi 28 janvier. Le centre hospitalier va recevoir une somme de 500 000 euros dans le cadre des mesures "Investir pour l'hôpital", présentées par le gouvernement en novembre dernier. Une enveloppe qui doit permettre « d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et le quotidien des personnels soignants », précise la parlementaire.

Une nouvelle évidemment bien accueillie par la direction de l'hôpital viennois, prévenue il y a déjà quelques jours : « C'est bienvenu, confirme le directeur Christian Dublé. Nos besoins en investissements sont très importants et ça ne couvre pas tout

mais c'est bien sûr un plus. »

Les investissements urgents

Alors à quoi va servir cette dotation ? Le centre hospitalier a déjà commencé à cibler « les priorités en termes d'investissements courants », précise le directeur. « Cela va nous permettre de financer des matériels biomédicaux, par exemple du matériel de bloc opératoire, de remplacer des fauteuils, de rénover certaines chambres, comme à la maternité etc., de remplacer du matériel usé ou endommagé. » L'hôpital souhaite également investir dans des équipements destinés à lutter contre la canicule : climatiseurs mobiles, stores, ventilateurs...



Le centre hospitalier Lucien-Hussel de Vienne.

Photo Le DL/Michel THOMAS

Cette dotation supplémentaire n'est pas la seule mesure annoncée par le gouvernement. Dans son communiqué, la députée

poursuit : « J'ai bien conscience que ce n'est pas encore suffisant pour compenser la cure d'austérité qu'ont subie les hôpitaux au cours des

quinze dernières années. Aussi, serai-je exigeante quant à l'autre mesure, décidée par le gouvernement, de reprendre un tiers de la dette globale des hôpitaux, ce qui représente au niveau national une enveloppe de 10 milliards d'euros. » Sur ce point-là, pas de précision, pour l'heure, concernant l'hôpital de Vienne. Caroline Abadie évoque en filigrane l'état des locaux viennois qui ont besoin de travaux lourds : « Il sera donc important que [cela] soit pris en compte dans la répartition de la reprise de la dette. »

Sur ce sujet de l'état des locaux, Christian Dublé indique que les études pour l'élaboration du schéma directeur architectural sont toujours en cours.

Clémence LENA